inspection académique Loire-Atlantique
académie Nantes
éducation nationale
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DOCUMENT A L'ATTENTION DES PARENTS DONT L'ENFANT EST CONCERNE PAR L'ACTIVITE AQUATIQUE

L'activité aquatique fait partie du projet pédagogique annuel, en EPS, de la classe.

➢ ORGANISATION:

- L'activité se déroulera à la piscine de Blain, du lundi 4 avril au lundi 27 juin
- Départ de l'École à 13h30 Retour à l'école : 15h30
- Mode de déplacement pour se rendre à la piscine: car

➢ EQUIPEMENT:

- Maillot et bonnet de bain (en tissu de préférence car plus facile à mettre), les lunettes sont autorisées (si possible marqués au nom de l'enfant)
- Serviette propre marquée au nom de l'enfant.
- Vêtements adaptés aux conditions météorologiques.
- Prévoir des vêtements faciles à enlever et à remettre afin de favoriser l'autonomie de votre enfant lors du déshabillage et habillage.

➢ HYGIENE:

- Un soin particulier à l'hygiène corporelle est recommandé dans l'intérêt de tous.
- Maillot de bain propre, dans un sac et non sur l'enfant.
- Un sac plastique pour y mettre les affaires mouillées.
- Rappeler à l'enfant que la douche et le pédiluve sont obligatoires avant et après la séance.
- Signaler tout problème de peau (écorchures, plaies...). E

➢ SANTE:

- Toute inaptitude doit être justifiée par un certificat médical.
- L'activité est interdite en cas d'affections cutanées ou si l'enfant est porteur de poux.
- En cas de verrue plantaire, prévoir une chaussette de natation.
- Informer l'enseignant de tout problème de santé qui nécessite des précautions ou mesures appropriées *(lentilles de contact, diabolo, etc...)*

➢ SECURITE des biens:

- Eviter montre, argent, bijoux, etc...